

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 14 janvier 2014 à 18 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BASSANO - Mme BAUDOIN - Mme BERNARD- Mme BERTRAND - M. DUBREUIL - Mme FEYDEL- - M. LE POMMELEC - Mme MARLIAC- M. ZOUBA.

Excusés : M. GOUTTEBEL- - M. MORAND- M. ROBERT.

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER- Mme LACROIX

Présidence de la séance : Mme le Doyen Christine BERTRAND

La séance est ouverte à 18 h 00, Salle des Actes.

Madame le Doyen présente ses vœux aux membres du conseil et salue l'élection de Marie Bassano comme membre du conseil dans le collège des professeurs (Madame Bassano était jusqu'alors membre invité permanent en tant que directeur des études).

1 - Approbation du procès-verbal du 3 septembre 2013

Approbation à l'unanimité

2 - Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente au conseil la liste des intervenants assurant moins de 30 heures et rappelle la procédure d'habilitation. Madame le Doyen précise que cette liste a été présentée en commission (constituée de l'équipe de gouvernance de l'École) la semaine passée.

Avis favorable à l'unanimité

3- Honorariat

Madame le Doyen informe le conseil de la tradition des Facultés de Droit où le Doyen propose d'attribuer le titre de doyen honoraire au Doyen sortant. Madame le Doyen propose au Conseil d'accorder ce titre au Professeur Florent Garnier.

Avis favorable à l'unanimité

4. Composition du Comité d'Orientation Stratégique

Madame le Doyen présente à l'approbation du conseil la liste des membres de ce comité. Elle rappelle qu'il s'agit d'une instance nouvelle, adoptée lors de la création des

Ecoles tertiaires. Le COS permet de bénéficier du regard de personnalités extérieures – qui composent majoritairement le comité et dont est issu le président. Les statuts prévoient deux réunions par an. Les dernières ont eu pour objet successivement la recherche et les relations internationales puis l'offre de formation. Ces réunions ont été très productives.

La composition initiale du COS doit être actualisée, à la fois en raison des modifications internes (changement de doyen, de directeur des études et de responsables de licences...) mais aussi de nouvelles nominations dans les personnalités extérieures... Par ailleurs, deux nouvelles personnalités extérieures sont ajoutées : le directeur de l'Institut des Métiers du Notariat ainsi que la directrice régionale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale. La prochaine réunion du COS sera consacrée à la formation continue.

Avis favorable à l'unanimité

4- Conventions internationales

Madame le Doyen donne la parole à Marie-Elisabeth Baudoin qui présente au conseil la proposition de convention avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Un partenariat avec le CEDROMA, centre de recherche de cette université dirigé par le Professeur Kadige, existait depuis plusieurs années. Selon les procédures de l'Université, une nouvelle présentation, normalisée, de la convention est aujourd'hui proposée au Conseil. Elle comprend une convention-cadre ainsi qu'une annexe pédagogique et une annexe financière. La convention-cadre sera pratiquement identique pour tous les accords.

Il s'agit d'une université francophone, l'une des plus grandes universités du Liban. Jusqu'ici les échanges se sont principalement portés sur la recherche, notamment en raison des problèmes de sécurité. Mais les étudiants se montrent intéressés par un éventuel échange. La convention envisage donc des échanges « cursus », des échanges « recherche », ainsi que différentes manifestations de collaboration scientifique.

Les conventions-cadre hors Erasmus seront présentées au Conseil de gestion et seront conclues pour une durée de trois ans.

Madame Bernard explique qu'avec le nouveau programme Erasmus Plus, il sera peut-être possible de conclure un accord de ce type avec le Liban.

Avis favorable à l'unanimité

5- Questions diverses

Il est proposé aux membres du conseil d'avancer la date de seconde session d'examen pour les étudiants de Master 1 (sauf Master Droit et administration du secteur sanitaire et social) et pour les étudiants de capacité. Les étudiants pourraient ainsi obtenir leurs relevés de notes et attestations de réussite avant les congés d'été. Les épreuves auraient lieu du 17 au 25 juin.

Avis favorable à l'unanimité

Madame le Doyen informe le Conseil de la prochaine organisation de la journée portes ouvertes de l'École, samedi 22 février, ainsi que de la journée des masters et de l'IMAJ, vendredi 21 février après-midi.

Madame le Doyen lève la séance à 18h40.

Clermont-Ferrand, le 19 mars 2014,

La secrétaire de séance,



Claire-Marie BRINGUIER

Le Doyen,

Christine BERTRAND

